

Compte-rendu du conseil d'administration de Mardi 09 mars 2022

Participent : Dominique ALVADO, Valérie FOSSARD, Mélody FRANÇOISE, Jean-Claude GARÇON, Alain LANGE, Yvonne LE BRUN, Anne-Marie SABINE, Claude SIMONET.

Florence BOURDON annonce sa démission car elle n'est plus d'accord avec le mode de fonctionnement du CA. Elle continue à chanter.

Mélody FRANÇOISE devient référente du chœur du Lundi et Claude SIMONET référent du chœur du Mardi.

Marie-Claire GARÇON veut bien coordonner les Médiévales et constituera un groupe de travail avec les personnes volontaires. Vingt personnes sont engagées dans la Taverne pour l'instant. Habituellement, la Taverne de l'Orphéon de Bayeux se compose d'une buvette-bar, une crêperie, un restaurant. Il faut réserver les tentes, les remorques, les frigos, la vaisselle et les plateaux du lycée Arcisse de Caumont. Il sera nécessaire de travailler sur l'originalité, la qualité des produits et avec la main d'œuvre disponible. Pour l'instant, huit choristes sont disponibles pour chanter lors d'animations sur la Taverne.

Dates et lieu de concerts envisagés :

- Mercredi 18 mai, pour la Journée de l'Europe, le chœur du Mardi peut interpréter deux ou trois chants. Est-ce que Mélanie sera disponible et y aura-t-il un piano ? Valérie FOSSARD recontacte Christine CABON.
- Vendredi 20 mai : générale des deux chœurs.
- Samedi 21 mai : Le P'tit Chœur se produira à 17h00, à la Grange aux Dimes d'Asnelles pour Pierres en Lumières.
- Dimanche 22 mai : Concert à l'église de Saint Martin des Entrées à 17h00.
- Mardi 21 juin : Prestation des deux chœurs à la sous-préfecture de Bayeux. Jean-Claude GARÇON se renseigne sur les modalités.

Annabelle CARDRON BASTARD est venue le 07 mars, faire travailler le Chœur du Lundi par groupes de trois ou quatre personnes. Elle reviendra les 04 avril, 02 mai et 30 mai. Pour l'occasion, les répétitions dureront deux heures au lieu d'une heure trente. Elle interviendra avec le chœur du Mardi les 15 mars, 1^{er} avril, 3 mai et 7 juin (sous réserve). Douze chanteurs sont intéressés par les Ateliers Vocaux du jeudi (10h00-13h00 et 14h00-18h00). Les séances auront lieu tous les quinze jours environ, soit les 31 mars, 14 avril, 28 avril, 12 mai, 02 juin et sous réserve, le 23 juin. La réunion d'organisation (calendrier, coût, planning) aura lieu lundi 28 mars à 19h15. AE14 va établir le contrat de travail. La CA propose de maintenir le coût des Ateliers Vocaux à 40 euros de l'heure même s'il reste une participation de l'Orphéon de Bayeux. Pour l'an prochain et la rédaction de la plaquette d'activités, nous pourrions envisager d'ouvrir les Ateliers Vocaux aux non-choristes.

Selon la convention du Pôle Choral signée avec la ville, nous souhaitons que la salle rouge soit retenue tous les lundis et mardis. Elle est souvent occupée. Il faut réserver la salle verte pour les Ateliers Vocaux du jeudi à l'Action Culturelle (Hôtel du Doyen). Pour l'instant, l'Orphéon de Bayeux est l'unique responsable des charges locatives et du ménage, bien que la salle soit utilisée par de nombreuses associations.

L'agrément Jeunesse et Sport a été renouvelé en 2017. Nous ne connaissons pas encore les critères pour 2022. Pour l'instant, un tiers de nos adhérents est composé de jeunes guitaristes. Les membres des chœurs vieillissent ! Sept personnes inscrites au premier trimestre ne sont pas revenues au second. Un sixième des choristes a une activité professionnelle...